



Remise des clés,loyer impayé

Par **tahoe**, le **01/07/2012** à **21:12**

Bonjour,

Mes loocataires doivent déménager le week end prochain.

Par mail,je leur ai demandé de me proposer une date dans la semaine suivant ce déménagement afin qu'ils me remettent les clés.

Leur réponse me semble un peu légère : ils n'auront pas le temps de le faire après le déménagement et me proposent de venir les chercher cette semaine et qu'ils remettront la dernière clé dans la boîte à lettres du voisin.

cette remise des clés ne me convient pas.

comment puis je proceder et à quel article de loi dois je me référer pour obtenir une remise des clés en mains propres (je souligne qu'il s'agit d'une location meublée)

le deuxième problème est qu'ils n'ont pas payé leur loyer de juin,prétextant les frais de déménagement, et me répondent par mail qu'ils le paieront dès qu'ils pourront, ce à quoi je ne crois pas du tout.

Puis je mettre en banque le chèque de caution que je n'ai pas encaissé à leur demande (oui je sais, je suis carrément idiot pour ne pas employer un autre mot) et l'amputer du dernier loyer?

Merci pour les réponse

Par **cocotte1003**, le **01/07/2012** à **21:32**

bonjour, vous pouvez demander à un huissier de faire l'état des lieux de sortie et la remise des clés cela vous permettra de déduire les éventuels travaux de remise en état. Attendez leur départ pour encaisser le dépôt de garantie, (et pas caution) que vous auriez dû encaisser à la signature du bail, ceci afin d'éviter de créer des problèmes dans l'appartement, cordialement

Par **tahoe**, le **01/07/2012 à 23:16**

merci pour la réponse

Il n'y aura pas d'état des lieux de sortie.les locataires font partie de la famille et nous leur avons fait confiance à tort au départ et il n'y a pas eu d'état des lieux d'entrée.

Il n'y aura pas besoin d'une remise en état. J'ai été plusieurs fois invité dans la maison jusqu'à dernièrement.

Un huissier peut-il être mandaté uniquement pour une remise de clé et comment procéder vis-à-vis des locataires?

J'ai bien compris l'intérêt d'encaisser le dépôt de garantie après leur départ.

Ce problème de remise de clés reste entier, car ils ne veulent absolument pas se déplacer dans la maison pour me les remettre alors qu'ils partent habiter à une vingtaine de minutes.